

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13729**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'Environnement Spécialité : Aménagement et Gestion des Ressources en Eau

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour de Pau, Recteur de l'Académie Chancelier des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité, 341p Gestion de l'espace et mise en oeuvre des projets, 343r Mesure de la pollution atmosphérique, contrôle de la qualité de l'eau, mesure de la radio-activité

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Conjuguant un savoir et un savoir faire dans les domaines des sciences et du droit de l'eau, les titulaires de la licence professionnelle « Aménagement et gestion des ressources en eau » participent à la protection de la ressource naturelle en divers points du cycle de l'eau. La maîtrise de connaissances pluridisciplinaires de ces spécialistes de l'eau (chimie, hydrobiologie, hydraulique, comptabilité publique, cartographie, droit...) les conduit à occuper des fonctions de responsabilité dans les différents métiers de l'eau : gestion de l'eau, assainissement, eau potable, aménagement du territoire.

Ils possèdent une double compétence dans les domaines techniques et juridiques de la protection de l'environnement aquatique et ils participent à la gestion des projets dans leurs composantes techniques, humaines, administratives et juridiques.

Les titulaires de la licence professionnelle « Aménagement et gestion des ressources en eau » possèdent les compétences pour :

- participer à l'aménagement d'un bassin versant, à la gestion de l'eau et à l'entretien des cours d'eau dans une perspective de protection des différents usages de l'eau et de la maîtrise des risques naturels ;
- assurer la communication entre collectivités territoriales et industriels afin de coordonner les différentes actions à mener pour résoudre les problèmes techniques ou juridiques liés à l'eau ;
- intervenir sur les problèmes liés au captage et au traitement de l'eau potable, ainsi que sur les réseaux d'adduction d'eau potable en vue de répondre aux besoins en eau potable des populations ;
- contrôler et piloter les réseaux de collecte d'eaux usées et assurer leur traitement au niveau d'une station d'épuration afin de protéger le milieu naturel ;
- instruire les dossiers liés à la gestion et au traitement des eaux afin de répondre à un cahier des charges dans le respect d'un cadre réglementaire imposé ;
- conduire des équipes, conseiller et assister les techniciens des divers métiers de l'eau dans le cadre de la maintenance et de la réalisation d'équipements.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le détenteur de la licence professionnelle "Aménagement et gestion des ressources en eau" est un spécialiste de l'eau et peut accéder à des emplois dans les collectivités territoriales (communes, conseils généraux...), les administrations, les sociétés d'aménagement, les syndicats intercommunaux, les bureaux d'études, ou dans le secteur industriel.

Les secteurs d'activité concernés englobent les aspects techniques, juridiques et comptables de l'assainissement, de l'eau potable ou de l'aménagement d'un bassin versant.

Le titulaire du diplôme peut prétendre aux emplois suivants :

- responsable d'un service d'eau et d'assainissement ;
- chargé de mission ou responsable de projet pour les problèmes liés à l'eau potable ou à l'assainissement ;
- assistant ingénieur dans une société de traitement des eaux ;
- responsable d'une station d'épuration d'eaux usées ;
- responsable d'une unité de traitement d'eau potable ;
- gestionnaire de réseaux d'eau
- agent de la qualité de l'eau
- consultant d'un cabinet d'études d'audit et de conseil en environnement ;
- expert dans un organisme agréé de contrôle et de prévention.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**A1204** : Protection du patrimoine naturel

**A1303** : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

**H1302** : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

**K2301** : Distribution et assainissement d'eau

**K2302** : Management et inspection en environnement urbain

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi de la licence professionnelle peut s'effectuer après une formation en deux semestres, évalué en 60 crédits ECTS. Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE).

UE1 : Mise à Niveau et Compétences Générales (6 ECTS)

UE2 : Environnement Réglementaire Général (6 ECTS)

UE3 : Système d'Information Géographique (6 ECTS)

UE4 : Aménagement du Bassin Versant (10 ECTS)

UE5 : Collecte et Traitement des Eaux Usées et Pluviales (10 ECTS)

UE6 : Eau Potable (6 ECTS)

Projet Tutoré de 4 semaines (4 ECTS)

Stage de 16 semaines (12 ECTS)

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme de contrôles continus. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue des soutenances des travaux réalisés en projet tutoré et en stage (rapports écrits et exposés).

### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	IDEM
Après un parcours de formation continue	X	IDEM
En contrat de professionnalisation	X	IDEM
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20070025 Arrêté du 06.05.2011

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

24 avril 2002

### Références autres :

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

<http://www.univ-pau.fr/odetud/>

### Autres sources d'information :

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

Université de Pau et des Pays de l'Adour

### Lieu(x) de certification :

Université de Pau et des Pays de l'Adour UFR Sciences et techniques - allée du parc Montaury - 64600 ANGLET

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Pau et des Pays de l'Adour UFR Sciences et techniques - allée du parc Montaury - 64600 ANGLET

**Historique de la certification :**